

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 20 Juillet.

On ne saurait trop remarquer et signaler le calme profond dont jouit la France, au milieu des complications de l'Orient. Il y a là-bas un grave conflit engagé, et l'avenir y paraît chargé d'obscurités, soit que la Turquie ait le dessus, ce qui est tout à fait probable jusqu'ici, soit que la Serbie et le Monténégro parviennent à obtenir des agrandissements de territoire dans l'intérêt des chrétiens. Comment ne pas redire, dans une telle situation, combien notre France serait au contraire agitée et tourmentée, si cette question d'Orient s'était réveillée avec un Bonaparte aux Tuileries? Nous aurions dû prodiguer encore une fois notre or et notre sang, et certainement en pure perte; car les Bonaparte n'ont su faire servir le courage de nos soldats qu'à l'abaissement et à la diminution de la patrie.

Le monde entier est en ce moment frappé d'une stagnation commerciale nuisible à la prospérité générale de tous les pays d'Europe et d'Amérique. Nous devons constater, comme le *Soleil* et tous les autres organes des partis modérés, qu'au milieu de cette stagnation commerciale universelle, la France est la seule nation qui n'ait pas éprouvé de diminution dans l'ensemble de ses transactions internationales. Il y a même, dans le premier semestre de 1876, une augmentation de 67 millions sur le premier semestre 1875. Le chiffre actuel de ces transactions a été, en 1875, de 3 milliards 518 millions, et il est, en 1876, de 3 milliards 580 millions pour cette période.

CORRESPONDANCE

Versailles, 18 juillet.

L'importante discussion qui vient de s'ouvrir au Sénat a attiré une foule considérable de public et de députés.

Le ministre de l'instruction publique a demandé l'urgence qui a été accordée sans débat.

Dans un discours qui paraît très-étudié, M. Challemel-Lacour combat les conclusions de la commission. Mgr Dupanloup qui est à son fauteuil suit avec une extrême attention les développements de M. Challemel-Lacour.

Les sénateurs absents ou malades sont venus pour assister à la discussion et prendre part au vote. M. Ernest Picard est à son fauteuil. M. le général Charton vient d'arriver de Vichy. La même incertitude règne sur l'issue du débat, cependant on croit, de plus en plus, que le

projet du ministère sera adopté.

On a obtenu de M. Ferouillat qu'il ne prendrait pas la parole: Il devait combattre l'esprit dit clérical. On a pensé que des attaques de cette nature ne pourraient que compromettre la position de la gauche.

M. le général Riffault, appartenant au centre droit constitutionnel doit voter en faveur du projet ministériel et faire part au Sénat des raisons qui l'ont déterminé à se séparer de ses amis.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

En dehors de la discussion du Sénat, il n'y a, soit à la Chambre des députés, soit au Sénat aucun fait important à signaler.

On assure que la commission du Sénat chargée d'examiner le projet de pension à accorder à Madame veuve Ricard l'a rejeté par 5 voix contre 4; toutefois, avant de rendre définitive cette résolution et avant de la faire connaître, la commission a décidé d'entendre les ministres compétents.

On dément avec satisfaction le bruit qui avait couru de la mort en duel de M. Carré-Kérisonët. Le bruit aurait produit dans le monde parlementaire la plus fâcheuse impression.

L'on n'a reçu ici, dans le monde politique aucune nouvelle importante d'Orient. On ne considère pas comme sérieux que la Roumanie ait pris l'attitude aussi nette qu'on lui a prêtée. Les communications qui ont été reçues à cet égard ne permettent pas jusqu'ici de regarder comme acquises les revendications de la Roumanie. Il semble, dans tous les cas que la Roumanie ne trouvera aucun encouragement dans cette voie de revendication.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 17 juillet.

Après une longue discussion sans intérêt, la Chambre a voté deux projets de loi qui accordent des crédits supplémentaires à différents ministères.

Plusieurs députés ont proposé de s'occuper des moyens de remédier à la détresse des cultivateurs des marais salants. La prise en considération de cette proposition a été votée sans opposition.

Dans les couloirs de la Chambre, on s'était beaucoup préoccupé pendant la séance, d'une note publiée par l'*Agence Havas* sur l'intention qu'aurait le président de la République de la convoquer, dès le mois de septembre, pour discuter et voter le budget des dépenses, si elle ne s'en occupait pas avant la clôture de la session, qui doit avoir lieu le 8 août.

En séance, M. Proust a demandé à M. de Marcère si cette note, qui pourrait troubler l'harmonie des rapports entre les pouvoirs public, émanait du gouvernement.

Le ministre de l'intérieur a déclaré que l'*Agence Havas* n'avait ni caractère officiel ni caractère officieux, et que le

gouvernement ne disait sa pensée qu'à la tribune ou dans l'*Officiel*.

M. Proust s'est déclaré satisfait de cette réponse.

ORIENT

On n'a guère du théâtre de la guerre de nouvelles qui soient vraiment importantes; mais on reçoit beaucoup de récits sur les premiers événements de la campagne, et ils confirment les avantages des Turcs contre les Serbes, tandis que les Monténégrins ont obtenu quelques succès.

A en croire les journaux allemands, M. de Bismarck essaierait d'opérer un rapprochement entre la Russie et l'Angleterre.

Cependant, la nouvelle que M. Odo Russell avait été chargé d'une mission spéciale lors de son voyage à Kissingen est contredite. M. Odo Russell n'aurait vu le prince de Bismarck « que pour obtenir de lui des informations directes avant de reprendre l'exercice de ses fonctions » à Berlin.

Les journaux anglais témoignent leur satisfaction de voir la politique de non-intervention adoptée à Londres comme à Reichstadt.

A l'égard de l'entrevue si heureusement pacifique de Reichstadt, un journal viennois déclare que « la fermeture des ports dalmates est la plus éclatante confirmation de l'alliance austro-russe. »

Une entrevue projetée du prince de Bismarck avec le comte Andrassy à Salzbourg est ajournée jusqu'à ce qu'un coup décisif ait été signalé sur le théâtre de la guerre.

La France décrit ainsi la tactique des Monténégrins: « Dans toutes les rencontres, le même fait se reproduit: les bataillons turcs se massent et les sujets du prince Nikita s'éparpillent. Ils s'égaillent. Aussi les combats ressemblent-ils tous à des escarmouches et le rôle de l'artillerie est-il nul. »

A ce renseignement la France ajoute un détail qui, certes, ne manque pas de férocité: « Il y a eu beaucoup plus de Turcs tués que de Monténégrins. Ces derniers ne font pas de prisonniers: *Ils sont trop pauvres.* »

Du reste, un fait nouveau vient de se produire dans la question d'Orient, et a excité immédiatement une vive impression. La Roumanie, qui est gouvernée par un Hohenzollern, gardait un silence absolu, et semblait même disposée à se désintéresser de cette question. Tout-à-coup les dépêches suivantes sont arrivées à Paris:

Bucharest, le 15 juillet.

Le ministre de la guerre a présenté à la Chambre un projet de mobilisation de l'armée et de convocation d'une partie des réserves.

Vienne, 16 juillet, soir.

On assure que le gouvernement roumain a envoyé aux puissances signataires du traité de Paris, un Memorandum dans lequel est expliquée la situation difficile et peu satisfaisante dans laquelle la Roumanie se trouve placée par le traité de Paris; situation qui constitue un danger pour la paix.

Le Memorandum roumain comprend sept points, sur lesquels des amendements sont demandés. Six de ces points ont trait aux relations de la Roumanie avec la Turquie: si les réclamations qui y sont contenues étaient concédées, la Roumanie deviendrait virtuellement indépendante. Les Roumains demandent que tout le delta du Danube depuis Toulcha jusqu'à la mer leur soit accordé.

Bucharest, 17 juillet matin.

Le gouvernement a l'intention d'appeler 30,000 hommes de réserve pour renforcer le corps d'observation de 45,000 hommes déjà stationné le long du Danube.

D'après les dernières nouvelles, le Memorandum de la Roumanie, serait un simple mémoire adressé à la Porte. Mais quel est l'inspirateur de ce mémoire? Faudrait-il regarder du côté de Berlin?

Des renseignements du *Times* annoncent que le sultan Mourad paraît démoralisé. Il se tient à l'écart de ses ministres. La dernière fois qu'il les a reçus, il leur a fait un accueil des plus étranges, tantôt montrant un abattement profond, tantôt se livrant à des accès de rire.

La cérémonie de l'investiture est remise par suite de l'état incertain de la santé du sultan. Cette situation des affaires ne saurait continuer longtemps sans devenir intolérable.

Les soifas ont sollicité du gouvernement d'être armés et dirigés sur le théâtre de la guerre. L'*Istikbal* apprend que leur demande a été favorablement accueillie.

Un journal anglais assure que le général Ignatieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, a obtenu un congé de six mois.

L'espace nous a manqué, dans notre dernier numéro, pour donner quelques détails sur la réception du nouvel ambassadeur autrichien par le Maréchal-Président.

C'est samedi, à quatre heures, que S. Exc. M. le comte de Wimpffen a eu l'honneur d'être reçu en audience publique et de remettre au Maréchal les lettres qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, assistait à l'audience.

M. le comte de Wimpffen a adressé au Président un discours.

Son Excellence a ensuite remis les

lettres impériales et royales au Président, qui a répondu:

« Monsieur l'ambassadeur,

» Votre auguste souverain vous a confié le poste qu'occupait naguère parmi nous un noble et sympathique ami de notre pays. Vous reprendrez la place que sa mort a laissée vide.

» L'accueil que vous êtes assuré de rencontrer ici répondra aux sentiments de mutuelle cordialité dont vous venez de me faire entendre l'expression. Je les partage entièrement moi-même. Les efforts de mon Gouvernement se joindront aux vôtres pour développer encore cette communauté d'intérêts qui unit par tant de liens nos deux nations et qui les rattache, l'une comme l'autre, à la cause du maintien de la paix en Europe. »

L'ambassadeur, les secrétaires et les attachés de l'ambassade qui accompagnaient M. de Wimpffen ont été conduits à l'Élysée dans les voitures du maréchal-président de la République par l'introduit des ambassadeurs. Un régiment de ligne a rendu les honneurs militaires à l'ambassadeur.

Il a été reconduit, après l'audience, avec le même cérémonial à l'hôtel de l'ambassade.

REVUE DES JOURNAUX

Français.

Ce n'est pas avec M. Waddington, ministre des beaux-arts, que la commission des Tuileries, nommée par le Sénat, se trouve en désaccord. C'est avec M. Christophle, ministre des travaux publics et chargé de ce titre des palais nationaux.

Voici le fait:

La commission dite des Tuileries s'est divisée dès le premier jour de sa réunion sur la question de savoir s'il était possible d'utiliser, en cas de reconstruction du pavillon central, les ruines du palais. Les uns soutenaient qu'en aucun cas il n'y avait moyen d'en tirer parti, et que la première des nécessités dans tous les cas, était de faire disparaître ce qui reste des anciens bâtiments.

Les autres, au contraire, prétendaient que rien n'était plus aisé que de reconstruire le palais sans rien démolir, sauf à remplacer pièce à pièce, comme dans le couteau de Jeannot, toutes les parties atteintes par le feu.

Là-dessus on fit venir M. le ministre des travaux publics, qui déclara qu'il n'avait point d'opinion sur la question; qu'il avait eu le projet de nommer une commission spéciale pour l'examiner, mais qu'il avait cru devoir en suspendre l'exécution par déférence pour le Sénat, en présence de la décision qui a pris en considération la proposition de M. Monnet.

Il fut alors convenu d'un commun accord que M. le ministre nommerait une commission technique pour donner son avis sur l'état des ruines des Tuileries et sur le parti qu'on en pourrait tirer. Trois semaines au moins se passèrent;

rien ne venait. M. Monnet, rapporteur de la commission, avait même été chargé de prier l'honorable M. Christophle de se décider quand parut, au *Journal officiel*, une nouvelle commission des Tuileries, composée de quatre architectes, quatre sénateurs et quatre députés, technique pour un tiers, politique pour les deux autres.

La commission du Sénat n'accepte pas ce procédé.

M. Christophle, prévenu, s'est fort défendu d'avoir voulu faire autre chose que ce qui était convenu avec la commission, qui, de son côté, soutient qu'elle a demandé un rapport d'architectes et non pas un rapport de MM. Hérod, Jules Simon, Paul de Rémusat.

Il est probable que l'affaire ne se réglera pas sans l'intervention du Sénat.

INFORMATIONS

On sait que la Chambre des députés a adopté, à l'unanimité, le projet de loi ayant pour objet l'ouverture, à Paris, d'une Exposition internationale en 1878.

Avant le vote, le gouvernement avait accepté les conclusions du rapport de M. Journault, portant que les constructions du bord de l'eau, au Champ-de-Mars, auraient un caractère définitif.

Ainsi, sauf l'emplacement, qui aurait pu être mieux choisi, il ne reste rien, ou presque rien, du plan et des projets primitifs de la sous-commission inspirée autrefois par M. Viollet-le-Duc. Au contraire de cette commission, qui ne voulait rien entendre, la Chambre et le gouvernement ont tenu compte, dans une sage mesure, des critiques et des objections des journaux.

Les énormes dépenses projetées n'auront pas toutes été faites en pure perte; nous n'aurons pas la douleur d'assister, comme en 1867, à la ruine et au saccagement des merveilles créées à si grands frais, et il restera de l'Exposition de 1878 un souvenir permanent, une œuvre, un monument pour en perpétuer la mémoire.

Le pont d'Iéna sera élargi à 35 mètres; la commission nouvelle, après de longues délibérations, a préféré cet élargissement, qui sera définitif à la création de deux ponts permanents proposés par M. Crépinet.

La loi votée, le sort futur, la réussite ou l'échec de l'Exposition sont entre les mains du gouvernement, et spécialement du ministre des travaux publics. C'est de lui que dépend le choix du personnel, et, dans une certaine mesure, le mode d'exécution de l'entreprise et des travaux, ainsi que le prompt achèvement de ceux-ci.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Mgr l'archevêque d'Albi et NN. SS. les évêques de Cahors, de Rodez, de Perpignan et de Mende, viennent d'adresser au Sénat des observations collectives sur la modification projetée de la loi de l'enseignement supérieur.

Cent trente pères de famille et quatre élèves majeurs ont assigné le journal *La France* pour diffamation à propos de l'incident de l'école Sainte-Genève.

— On lit dans *l'Univers* :
S. Em. le cardinal Manning a présidé à Londres un grand meeting tenu pour aviser à la manière d'augmenter les moyens d'action des comités d'éducation catholique.

Différentes résolutions ont été proposées et adoptées, toutes concluant par un appel à la charité des catholiques anglais pour mettre plus de ressources à la disposition des comités catholiques.

— Quoique les journaux aient annoncé l'invalidation de l'élection de M. Albert de Mun, je tiens à faire une dernière observation.

Cette invalidation a été votée par la

Chambre, à une énorme majorité.

Et cependant M. de Mun, les déclarations en main, avait, dans son discours, combattu une à une et réduit à néant toutes les fausses accusations portées contre son élection.

Et cependant encore M. Bethmont, président de la commission chargée de l'enquête s'était prononcé contre l'invalidation.

On ne voulait pas de M. de Mun, voilà tout.

C'était un parti-pris, un dessein bien arrêté d'avance de le rejeter quand même. Les *Droits de l'Homme* ont pris la peine de nous l'annoncer :

« Il faut extirper la lèpre dévorante du clergé. »

M. de Mun est donc renvoyé devant les électeurs de Pontivy. Il reviendra à la Chambre avec une immense majorité, cette fois plus encore que la première.

C'est là le vœu que forment en ce moment, pour lui, tous les catholiques de France frappés dans sa personne.

HENRI NADAL

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE.

Les réservistes disponibles, qui ont négligé de réclamer leur livret au commandant de la brigade de gendarmerie, dans laquelle ils sont en résidence, devront se présenter avant le sept août prochain pour le recevoir.

Passé ce dernier délai, terme de rigueur, ils seront poursuivis et punis disciplinairement, conformément aux dispositions de la loi du 18 novembre 1875.

Monument

à élever aux mobiles et soldats du Lot morts en 1870-1871, pour la défense de la patrie.

L'an mil huit cent soixante-seize et le 10 juillet, à 9 heures du soir, la commission générale du monument à élever aux enfants du Lot, morts pendant la guerre, s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de s'occuper de l'adoption d'un projet définitif et de l'examen de diverses questions.

M. Ponzergues, secrétaire, donne lecture du procès-verbal des séances de la sous-commission d'architecture tenues les 8 et 10 juillet. Le procès-verbal est adopté sans observations.

M. Guiraudies-Capdeville place sous les yeux de la commission 3 projets de monument : le 1^{er} est l'œuvre collective de la sous-commission d'architecture; le 2^e a été dressé par M. Rodolosse, architecte à Paris, ex-officier de la mobile du Lot, et le 3^e est présenté par M. Coëque Verdier, directeur des travaux de la caserne.

M. Guiraudies donne la parole à M. Coëque Verdier qui a été chargé par la sous-commission de faire un rapport verbal sur les divers projets qui sont soumis à la commission.

M. Coëque Cordier expose que le premier projet dont le montant s'élève à 24,000 fr. a été écarté par la sous-commission, à cause de la disproportion qui existe entre le piédestal et la pyramide et de la fâcheuse disproportion des statues.

Le projet de M. Rodolosse est une étude très-bien faite, largement conçue, et la sous-commission aurait été heureuse de l'adopter si la ville de Cahors avait pu disposer d'une place répondant, par ses dimensions, aux dispositions réellement monumentales de l'œuvre de ce jeune architecte. La sous-commission a estimé que les frais du projet en question s'élèveraient à 100,000 fr. environ. Ce chiffre, hors de proportion avec les ressources prévues, n'a pas permis à la sous-com-

mission de songer un seul instant à le faire exécuter. C'est là le seul motif qui a amené la sous-commission à renoncer à l'étude de M. Rodolosse. Aussi est-elle d'avis que notre jeune compatriote doit être chaleureusement remercié pour le travail auquel il s'est livré et qui méritait certainement les plus grands éloges.

La commission générale s'associe aux louanges données par la sous-commission d'architecture et exprime à M. Rodolosse le regret de ne pouvoir, faute de ressources, adopter son projet.

M. Coëque Verdier entretient ensuite la commission du projet qu'il a dressé, avec la collaboration de M. Ficat, architecte, et de M. Calmon, sculpteur, professeur de dessin de la ville. Cette étude a été rédigée suivant un croquis présenté à la sous-commission et qui avait paru à cette dernière de nature à corriger la maigreur des lignes du 1^{er} projet, tout en empruntant au projet de M. Rodolosse, l'ampleur imposante du piédestal. Le projet de M. Coëque Verdier se compose de deux piédestaux superposés et surmontés d'une pyramide octogonale se terminant par une couronne murale. Dans la partie du piédestal intérieur se trouve reproduit un épisode de la bataille de Josues (mort d'un commandant de la mobile). D'après M. Verdier, la dépense de ce projet ne dépassera pas 25,000 fr.

Après examen et discussion, la commission générale adopte, à l'unanimité, le travail de M. Coëque Verdier. Elle décide que ce projet sera exécuté au 10^e en plâtre, et que la maquette sera photographiée et tirée en autographie à 600 exemplaires, lesquels seront envoyés aux communes et aux principaux souscripteurs.

La commission remercie MM. Coëque Verdier, Ficat et Calmon du concours effectif qu'ils ont bien voulu lui prêter dans cette circonstance, et elle décide que les divers projets présentés seront déposés au musée de Cahors, avec l'autorisation de leurs auteurs.

La commission adopte ensuite, conformément à la proposition de la sous-commission d'architecture, le champ de manœuvres (terrain en bordure sur le boulevard) comme emplacement définitif du monument et charge M. Guiraudies de demander à la ville et au département de la guerre l'autorisation nécessaire à cet effet. Dans le cas où cet emplacement ne serait pas agréé par le conseil municipal la commission exprime le vœu que le monument soit édifié sur le square Fénélon au point occupé par le Neptune qui serait alors déplacé.

M. Sirech, trésorier, rend compte de la situation actuelle des souscriptions. Selon toutes les probabilités, la commission pourra disposer d'une somme suffisante pour mettre à exécution le projet adopté.

La commission charge le président d'adresser, en temps utile, une demande de subvention au conseil municipal de Cahors et conseil général du Lot.

M. Guiraudies fait connaître que la Société des Etudes a proposé comme sujet du concours de poésie en dialecte quercynois, un poème ou une ode sur le monument.

La commission générale remercie la Société des Etudes, et décide qu'elle accordera une médaille de vermeil à l'auteur de la meilleure composition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour copie conforme :

GUIRAUDIES-CAPDEVILLE.

On nous signale un trait de probité qui n'étonnera personne quand nous aurons dit qu'il a pour auteur le brave maréchal des logis de la brigade de Luzech.

Un commissionnaire en vins se rendant le 12 juillet, à la foire de Sauzet, perdit en route son portefeuille. On comprend le désespoir de cet homme, et sa joie aussi quand quelques heures plus tard le portefeuille lui fut rapporté par le maréchal des logis Cadenat.

Un enfant de Loupiac commune de Puy-l'Évêque vient de faire cruellement l'expérience qu'il n'est pas sans danger de grimper sur les murs. Celui qu'il avait escaladé, s'effondra sous lui et lui brisa une jambe. Avis aux jeunes imprudents.

Un malheureux accident est arrivé ces jours derniers à un honorable propriétaire de Vire. Comme il sortait du village en voiture, le cheval s'est emporté, entraînant la voiture qui a bientôt versé. M^{me} Gipoulin s'est fait de fortes contusions. Son enfant âgé de trois ans, n'a pas eu de mal.

Nous avons eu souvent l'occasion de dire combien la création d'une Ecole normale à Cahors était, nous ne dirons pas utile, mais indispensable au développement régulier et nécessaire de l'instruction primaire dans notre département. On nous apprend aujourd'hui que la commune de Montcuq, désireuse de transformer son école communale en Ecole normale, a chargé M. Verdier-Coëque, ingénieur-architecte du génie de préparer les plans et devis et l'estimation des frais nécessaires à cette transformation. La commune de Prayssac serait prête aussi à s'imposer de grands sacrifices dans le même but. Nous espérons que le conseil municipal de Cahors ne permettra pas que l'Ecole normale soit installée autre part qu'au chef-lieu du département, et prendra au plus tôt les mesures nécessaires. Mais nous n'en sommes pas moins heureux de constater que les conseils municipaux de Montcuq et de Prayssac ont compris la nécessité de la prompt organisation d'une Ecole normale dans le département du Lot.

La commission chargée d'examiner les candidats au certificat de Grammaire se réunira le mardi 1^{er} août dans une des salles du Lycée de Cahors.

On nous écrit de Limogne :

Samedi dernier, à six heures du soir, Monsieur l'abbé Frauciel, ancien curé de Limogne et chanoine honoraire de Cahors, rendait sa belle âme à Dieu. Sa mort a été le reflet de sa longue vie de quatre-vingt-trois ans. Quelle vie! Dans tout le diocèse on connut M. Frauciel, on l'estima, on le vénéra comme un saint; on ne l'appelait même que le *saint curé de Limogne*. Après qu'il eut rendu le dernier soupir son corps resta exposé dans une salle de l'établissement des Frères, où on avait élevé une magnifique chapelle ardente. Là toute la nuit et toute la journée du dimanche, une foule nombreuse de visiteurs vint répandre des larmes et des prières auprès de celui qui fut le bon pasteur, le saint prêtre, le père tendrement dévoué, et de toutes parts on se disait en quittant ses restes vénérés: Il y a un saint de moins sur cette terre et un saint de plus au ciel.

Deux religieux de la maison des Frères furent continuellement occupés

à faire toucher au corps du saint curé, tous les objets que la piété des fidèles leur offrait. Nous nous crûmes transportés pour un moment à Ars auprès des reliques de cet homme de bien si connu et que l'Eglise va placer sur ses autels; il y eut tant de ressemblance entre ces deux vies, tant d'analogie entre ces deux âmes si éminemment sacerdotales.

Dimanche, les obsèques eurent lieu à cinq heures. Jamais Limogne n'avait vu pareil concours; tout le clergé des environs, des fidèles accourus en grand nombre des paroisses voisines, s'étaient joints à notre chrétienne population pour donner un éclat mérité à cette manifestation de piété et de reconnaissance. Nous garderons longtemps le souvenir de cette journée et ce souvenir nous fera du bien. Inutile d'ajouter que nous conserverons encore plus longtemps dans nos âmes la mémoire de cet homme, de ce saint, qui fut, pendant quarante ans, notre modèle et notre guide.

D'ailleurs, ses œuvres seront comme un impérissable mausolée, qui, s'élevant sur sa tombe parlera toujours de lui.

Cette belle église qu'il édifia avec ses sacrifices, son encens et ses prières; les deux maisons d'éducation des frères et des sœurs dont son zèle dota notre paroisse, et surtout ce monument précieux qu'il a su élever dans nos âmes: l'esprit de foi, l'esprit chrétien; un successeur, enfin, émule de ses vertus, qu'il s'est choisi lui-même.

Voilà ce qu'il nous laisse en partant pour le ciel, et il nous conservera li-haut, nous en avons la douce assurance un souvenir éternel auprès de Dieu.

G. P., prêtre.

On nous écrit d'Albas :

La fête votive d'Albas, du 6 août prochain, se présente sous les meilleurs auspices. Tout nous promet une fête splendide.

Chacun rivalise de zèle et de sacrifices; le choix des amusements et des distractions à offrir à ceux qui viennent à nous sûrs d'y retrouver toujours cette vieille hospitalité albanaise, si franche et si renommée, est admirablement fait. Personne ne sera froissé; à tous salut, reconnaissance et bienvenue. Notre fête sera une véritable fête de famille, élégante et coquette toute empreinte d'union, de galanterie et de bonne courtoisie.

Merci donc à nos organisateurs si dévoués, merci à notre chère et brillante société chorale si heureusement reconstituée, sa présence et ses chants rendront meilleurs les plaisirs du dehors et rehausseront au sanctuaire l'éclat de la solennité.

On nous écrit d'Arcambal :

Le 12 juillet un chien atteint d'idrophobie a parcouru une première fois dans la matinée, la commune, mordant les chiens qu'il rencontrait. Plusieurs habitants se sont aussitôt mis à sa poursuite sans pouvoir l'atteindre. Vers le soir, le même chien a reparu, mais cette fois il n'a pas tardé à être abattu. Toutes les mesures sont prises à l'égard des chiens mordus.

On nous écrit de Figeac :

Le cadavre du nommé Rigolet, âgé de 64 ans, qui avait disparu le 25 juin, vient d'être retrouvé en aval du moulin de Merlançon. La mort est due à l'imprudance de Rigolet, qui pris de boisson, sera tombé dans l'eau et s'y sera noyé.

—Voici un trait de courage et de saig-

froid que je suis heureux de vous signaler :

Le 5 juillet, vers 5 heures du soir, le sieur Mazet, Gustave, âgé de 21 ans, boulanger de notre ville, eut la malencontreuse idée, ne sachant nager, d'aller se baigner dans la rivière du Célé, au-dessous du moulin de Surgier, non loin d'un gouffre profond, connu sous le nom de *Gouffre de la Plaine*.

Entraîné par le courant, Mazet allait infailliblement être englouti dans le gouffre, lorsque un tout jeune enfant, ne consultant que son courage, se jeta immédiatement et résolument à l'eau, et est assez heureux pour ramener sain et sauf, après des efforts inouis, l'imprudent qui, sans ce secours providentiel, allait perdre la vie.

Le héros de ce drame émouvant, est un garçon de 13 à 14 ans, un élève de l'école des Frères de la doctrine chrétienne, le jeune Rau, Frédéric. La veille, le 4 juillet, au même endroit, il avait également retiré de la rivière deux enfants en danger de se noyer. Ces actes de courage chez un enfant de 13 ans sont au-dessus de tout éloge.

On écrit de Toulouse :

On travaille en ce moment à la création, derrière le Capitole, d'un square destiné à remplacer les terrains vagues où s'accumulaient depuis si longtemps les décombres et les ordures de l'Hôtel-de-Ville.

Ce square sera en bordure sur la rue du Poids-de-l'Hoile, d'Alsace-Lorraine et Lafayette. Les maisons et masurettes en bordure le long de la rue Lafayette seront, en effet, démolies et remplacées par une grille qui séparera le square de la rue.

Un certain nombre d'étudiants de Toulouse, n'ont pas voulu abandonner à leurs confrères de la capitale le monopole des manifestations socialistes et libres-penseuses.

Voici, l'adresse qu'ils viennent de voter, pour être envoyée aux étudiants de Paris :

Citoyens et chers camarades,

Les étudiants *libre-penseurs, républicains et socialistes* de Toulouse s'associent énergiquement à votre généreuse initiative et adhèrent au Congrès international. Ils affirment ainsi non-seulement la solidarité de la jeunesse démocratique des écoles de tous les pays, mais encore l'indépendance absolue de la raison humaine et la

fraternité des peuples.

Nous croyons avec la *Patrie*, (quoique nous ne soyons pas d'accord avec elle sur d'autres points) qu'au moment où va se discuter devant le Sénat la grave question de la liberté de l'enseignement supérieur, le document qui précède mérite d'être pris en très sérieuse considération. Il démontre l'utilité qu'il peut y avoir à opposer une barrière efficace à d'aussi détestables doctrines et à des tendances qui, si elles se propageaient dans la jeunesse française, constitueraient un véritable danger.

Un arboriculteur anglais vient de faire une découverte qui peut intéresser nos lecteurs :

Cet arboriculteur avait dans ses vergers des pommiers excessivement vieux qui ne produisaient plus de fruits et qu'on lui conseillait de remplacer. Notre homme, qui avait son projet, aimait mieux attendre jusqu'à l'hiver suivant. Puis il prit de la chaux vive, qu'il détrempe dans de l'eau, et avec un pinceau il en appliqua une couche sur les vieux arbres. Il en résulta la destruction des mouches et des insectes; la vieille écorce tomba et fut remplacée par une nouvelle. Enfin, la plupart d'entre eux reprirent une telle vigueur qu'ils paraissaient n'avoir pas plus de vingt ans, et qu'ils produisent des fruits en grande abondance.

L'insufflation peut sauver un noyé ! Rappelons donc, en quelques mots, pour ceux qui l'ignorent, le moyen de pratiquer cette opération souvent héroïque :

Quand on rencontre un noyé (ce qui n'est pas rare par le temps qui court), il faut l'étendre au grand air, couché sur le côté droit, la tête un peu plus élevée que le corps. On débarrasse la bouche et le gosier de l'écume et des herbes qui l'obstruent, on attire la langue en avant, puis on souffle de l'air avec la bouche seule (ou armée d'un tube quelconque) à travers les narines, en appuyant une main sur les narines et l'autre sur les lèvres, pour s'opposer à la sortie de l'air. On voit alors la poitrine se soulever sous l'action de cette respiration artificielle. Cela fait, on appuie avec les deux mains sur la base de la poitrine (au niveau de la ceinture des deux côtés), pour vider les poumons. Puis on recommence alternativement l'insufflation et les pressions expiratoires, jusqu'à

il n'est pas étonnant qu'elle sentit diminuer peu à peu son amour filial.

Quelquefois elle s'en apercevait et revenait à sa première tendresse; elle s'épouventait de sa conduite, s'en blâmait amèrement et prenait mille bonnes résolutions. Mais elle n'avait point la force de les garder.

Le combat intérieur durait depuis quelques jours, quand arriva au château un message de Marco Visconti. Après en avoir pris connaissance, Ottorino annonça que dans deux jours il était attendu à Milan.

Béatrix croyait rêver; elle ne pouvait se persuader qu'Ottorino dût partir réellement. Il était si doux d'être avec lui !

Quand elle en était séparée, elle pensait que dans quelques instants elle allait le revoir, et cette pensée l'occupait et la consolait.

Les heures passaient et Ottorino revenait. Mais après son départ ?... Que faire toute la journée, que faire pendant ces longues soirées ?

Elle se rappelait les jours heureux qu'elle avait coulés avant la fatale arrivée de ce jeune hôte, elle se rappelait sa mère, sa suivante, ses livres, sa guitare, son beau cheval bai, mais ces images n'avaient plus autant d'éclat dans son âme.

ce que les battements du cœur se faisaient sentir et que l'individu ait respiré spontanément.

On ne doit pas se décourager trop vite. Il faut souvent deux ou trois heures de persévérance. Au bout de ce temps, on a le droit de désespérer. Mais il a fallu souvent ce temps pour rappeler à la vie des noyés restés une demi-heure, une heure, et même (il y a dix ans, en Angleterre) plusieurs heures sous l'eau.

Là où tous les autres moyens échouent, l'insufflation pulmonaire réussit souvent; là où elle ne réussit pas, tous les autres moyens sont inutiles.

Le même traitement peut s'appliquer aux pendus, et donne d'aussi bons résultats, même entre les mains des gens les plus étrangers à l'art de guérir.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Aujourd'hui Jeudi, Relâche.

La direction théâtrale nous informe qu'elle monte avec un soin tout particulier *La Traviata*, pour dimanche prochain. Cet opéra sera un succès pour les interprètes et nous ne saurions trop engager la société cadurcienne à s'y rendre en foule.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN VINICOLE

On lit dans le *Moniteur Vinicole* : Les viticulteurs, à quelque région qu'ils appartiennent, et sous l'influence de la *phylloxera*, se laissent effrayer par les moindres apparences de maladie de leurs vignes. Frayeur trop souvent justifiée, hélas ! Cependant, il ne faut pas s'y laisser aller, ni traiter à tort et à travers, quelques cepes qui se guérissent très bien tout seuls.

Jauvisse, chlorose ou anémie, de quelque nom qu'on nomme cet état de la vigne, il n'est nullement dangereux. Il l'est beaucoup moins que le cloque des arbres fruitiers, qui, cependant, les fait rarement périr, et souvent ne les empêche pas de donner récolte pleine.

L'an dernier, à pareille époque, la jauvisse se déclarait aussi à peu près partout, et Dieu sait si le vin a manqué !

La jauvisse est causée d'ordinaire, par des pluies de printemps trop abondantes, ou par des alternatives nombreuses de chaleurs et de fraîcheurs, pendant les premières phases de la végétation de la vigne. Cette cause indique qu'il n'y a guère de remède à un mal qui vient du temps seul et que seul il peut guérir. Aussi, nous nous hasardons à l'annoncer :

C'était comme toucher un clavecin dont on aurait brisé les cordes.

Le lendemain, veille du départ, le comte décida qu'on ferait une chasse au faucon. Béatrix, il est inutile de le dire, devait aussi être de la partie.

— Je veux vous faire voir mes oiseaux, disait le père à Ottorino, et vous me direz si Marco Visconti en a de pareils. Vous verrez : éperviers, gerfauts d'Irlande, de Norvège, de Danemark, j'ai de tout. Et quelle superbe meute de chiens ! Je vous montrerai aussi mon faucon favori que j'ai dressé moi-même. Je passe quelquefois mes moments de loisir à cette occupation; mais, vous allez en juger vous-même.

Ce jour même, Ermeline, reçut une lettre de Côme et eut à ce sujet un long entretien avec son mari. De son appartement où elle s'était renfermée avec sa suivante, Béatrix entendait la voix de ses parents qui semblaient se disputer fortement et comprit trop bien quel était le sujet de leur conversation.

Toute la journée elle évita sa mère et ne s'en rapprocha que le soir, au moment du dîner. Ermeline était taciturne, inquiète, elle regardait sa fille comme si elle avait eu un secret à lui révéler. Celle-ci craignant de se trouver seule avec sa mère, prétextait qu'elle devait le lendemain

viennent les grandes chaleurs de la fin de juillet et d'août, si cet été nous les réserve, et à la vendange, il n'y aura pas plus de traces que l'an dernier de la jauvisse dont on fait bruit en ce moment.

On nous nous trompons fort, ou l'explication du phénomène quasi-morbide s'expliquerait ainsi. Il y a, dans les sous-sols, des dépressions en forme de mares, où s'assemblent les eaux pluviales pendant les saisons humides, ce qui arrive principalement dans les sous-sols imperméables et qui s'égouttent mal. Ce sont de vraies flaques d'eau souterraines qui délaient la terre dont elles sont pleines et où baignent les racines de la vigne plantée au-dessus. Or, on le sait, si la vigne aime à être quelquefois arrosée, elle se fêche, selon la jolie expression d'Olivier de Serres, d'un bain prolongé. Si l'on pouvait, sans inconvénient et sans trop forte dépense, ménager l'écoulement des eaux souterraines, comme on pratique le dessèchement des marais, on verrait bien vite la pâleur des pampres disparaître.

Mais comme l'été évapore assez rapidement, quand il est chaud, ces eaux indiscrettes, il n'y a qu'à le laisser faire et à se rassurer surtout.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le Sénat commence la discussion du projet de M. Waddington, modifiant les articles 13, 13 et 15 de la loi du 12 juillet 1875 sur l'enseignement supérieur, qui avait créé, pour la collation des grades, des jurys spéciaux, dont les membres étaient recrutés : moitié parmi les professeurs des Facultés libres, moitié parmi les professeurs des Facultés de l'Etat.

La Chambre des députés, sur la proposition de M. Waddington, a abrogé ces dispositions et a remplacé les articles 13, 14 et 15 de la loi 1875, par les articles suivants :

Art. 13. — Tous les examens et épreuves préparatoires qui déterminent la collation des grades ne peuvent être subis que devant les facultés de l'Etat.

Art. 14. — Les élèves des facultés libres qui voudront subir des examens tendant à l'obtention d'un grade devront justifier qu'ils ont pris, dans la faculté dont ils auront suivi les cours, le nombre d'inscriptions voulu par les règlements et qu'ils se trouvent dans les conditions déterminées par l'article suivant.

Art. 15. — Les élèves des facultés libres sont soumis aux mêmes règles que ceux des facultés de l'Etat en ce qui concerne les conditions d'âge, de grades, d'inscriptions, de stage dans les hôpitaux, les dé-

se lever de bonne heure pour assister à la chasse, et se retira. Dès qu'elle fut enfermée dans sa chambre elle se sentit tranquille et s'asseyant devant un miroir, fit arranger ses cheveux par Laurette. La suivante qui avait découvert l'amour de sa maîtresse lui parlait malicieusement d'Ottorino, la taquinait légèrement à mots couverts. Béatrix voulait s'en montrer offensée, et elle y aurait réussi au delà de ses espérances si la rougeur de ses joues avait pu être attribuée au dédain plutôt qu'à la honte.

Après avoir arrangé sa chevelure, Laurette se préparait à la déshabiller quand on entendit heurter légèrement à la porte et la voix d'Ermeline qui disait : — Ouvrez, c'est moi.

— Laissez-nous, dit-elle à la suivante quand elle lui eût ouvert. Laurette se retira.

Seule avec sa mère, Béatrix aurait voulu pouvoir cacher sa confusion à cent pieds sous terre, et baissant les yeux, elle attendait qu'elle lui parlât.

— Je vois, commença Ermeline, que ma présence t'importune, et j'en suis bien affligée, ma fille.

Béatrix voulut répondre, mais sa voix était suffoquée. Elle balbutia seulement quelques paroles inintelligibles.

Je n'aurais jamais cru que tu eusses à

lais obligatoires entre chaque grade et les droits à percevoir.

Un règlement, délibéré en conseil supérieur de l'instruction publique, déterminera les conditions auxquelles un étudiant pourra passer d'une faculté dans une autre.

En un mot, M. Waddington propose que l'Etat redevienne, *ce qu'il était sous l'Empire*, seul juge de la capacité des élèves. C'est au nom du principe de la liberté de l'enseignement supérieur que les partisans de la loi de 1875 avaient présenté ou soutenu les articles 13, 14 et 15 de cette loi; c'est au nom de ce même principe qu'ils protestent aujourd'hui contre le projet de loi Waddington. Ils ont échoué à la Chambre des députés. Seront-ils plus heureux au Sénat ? Nous ne l'espérons pas; mais ils ont pour eux la justice et la vérité.

La première séance a été occupée par une attaque de M. Challemlacour contre la loi votée par l'Assemblée nationale, et par une réponse de M. Wallon, ancien ministre de l'instruction publique.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 19 juillet, soir.

La discussion du Sénat sur la collation des grades se poursuit aujourd'hui au milieu de la même affluence que hier. Mgr Dupanloup est à la tribune, il parle après M. Foucher de Kareil. Le célèbre prélat défend avec ardeur l'Eglise contre les reproches qui lui ont été faits de répudier les libertés modernes. Même incertitude sur l'issue du débat.

Bourse de Paris

Cours du 20 Juillet.

Rente 3 p. %..... 68.80
— 4 1/2 p. %..... 99.25
— 5 p. %..... 106.45

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 19 Jul.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.550 »	3.575 »
Crédit foncier....	710 »	705 »
Orléans-Actions...	1.012 50	1.010 »
Orléans-Obligations.	321 »	319 75
Suez.....	522 50	525 »
Italien 5 %.....	70 95	70 60

redouter la mère. Il est vrai que depuis quelque temps j'aurais dû m'apercevoir de ton changement de conduite envers moi. Tu ne m'aimes plus comme autrefois; je le sais, mais que ma présence t'effraie ! C'est une douleur trop forte. C'est une douleur trop cruelle !

— Vous ne m'effrayez point, et pourquoi m'effraieriez-vous ? répondit vivement la jeune fille à qui le dépit avait rendu un peu d'énergie.

— Ne t'emporte pas Béatrix; répliqua Ermeline d'une voix affligée. Mais, comme si elle n'eût pu résister à une impulsion soudaine, prenant la main de son enfant, elle continua :

— Ecoute-moi, mon enfant adorée, ne parle pas ainsi à ta mère : crois-tu que j'aie d'autre pensée, d'autre souci en ce monde que de te voir toujours contente ? je n'ai d'autre bien que toi. N'es-tu pas mon unique consolation ? Oh ! si tu pouvais comprendre tout le chagrin que j'éprouve quand je me vois forcée de te contrarier ! Mais il faut le faire : c'est mon devoir et ton intérêt. Te souviens-tu, mon amour, de cette terrible maladie que tu eus quand tu étais encore en bas-âge ? Tu pleurais, tu criais pour avoir du lait ; juge si tes pleurs me faisaient mal.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
20 juillet 1876 (23).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE SIXIÈME.

(Suite.)

Mais depuis l'arrivée d'Ottorino, un notable changement s'était opéré en elle. Ermeline avec son air froid, ses adonctions, ses reproches, lui faisait ombre pour ainsi dire, lui serrait durement le cœur tout plein d'une vie nouvelle, d'un sentiment inconnu qui la portait à la confiance et à l'abandon.

Le nom du jeune homme qui la remplissait de joie quand elle l'entendait prononcer par son père, la faisait frémir de terreur s'il sortait de la bouche de sa mère, elle évitait toutes les occasions de se trouver seule avec cette dernière, et

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Etudes du Lot.

L'Encouragement au Bien et les publications de famille.

Chaque année, la Société nationale d'Encouragement au Bien tient, en présence de quatre mille personnes, la séance solennelle dans laquelle des récompenses sont distribuées aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement, de charité ou par des œuvres de nature à contribuer au bien général.

Cette année, cette séance a eu lieu, plus brillante encore s'il est possible que les années précédentes. Nous ne voulons pas entreprendre de citer toutes les personnes qui ont reçu des distinctions honorifiques; nous nous bornerons à signaler une récompense qui ne pouvait mieux être placée. C'est la médaille d'honneur décernée à M. HENRY BELLAIRE pour son journal la Vie Domestique (sept fr. par an, bureaux, 71, rue des Saints-Pères). M. Henry Bellaire a opéré une véritable révolution dans les publications de famille. En effet, la plupart des journaux qui s'adressent plus spécialement aux dames ne s'occupent que de modes, de chiffres, et de romans plus ou moins sains. M. Henry Bellaire a cherché à instruire en intéressant ses lecteurs; c'est ainsi qu'il a obtenu l'immense succès de son Journal des Jeunes Mères et qu'il a su mériter des récompenses aussi recherchées que celle qui vient d'être décernée à la Vie Domestique. Cette revue est bien un des recueils de famille les plus complets que l'on possède en France.

Toutes les questions qui intéressent la famille entière, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard, depuis la jeune fille jusqu'à la grand-mère, y trouvent place et y sont traitées par les plumes les plus compétentes.

C'est ainsi que chaque numéro contient : une chronique sur les actualités du moment; une causerie d'hygiène pratique; un article d'éducation; une causerie sur le droit usuel; un article d'économie domestique; un article sur les intérêts de la famille, c'est-à-dire des conseils désintéressés et impartiaux sur la meilleure gestion de l'épargne domestique; un carnet des gens économes et un article de modes pratiques, à l'usage des femmes raisonnables qui veulent confectionner elles-mêmes leurs vêtements et ceux de leur famille; cette partie est illustrée de

belles gravures, et souvent accompagnée de patrons découpés, de planches de travaux de dames, etc.; un ou plusieurs articles de Variétés, des Nouvelles, des Romans moraux, des Biographies; un article: «Récérations en famille.» rédigé par un homme d'esprit et de science qui, sous le modeste pseudonyme de Joël, pose des questions historiques, scientifiques, philologiques, des problèmes amusants, des énigmes, des rébus, des charades, des logoglyphes, des mots carrés, qu'il résoud avec ses lecteurs: un petit questionnaire à l'usage des gens bien élevés et de ceux qui veulent le devenir; des jeux d'esprit, des amusements de famille, etc.; une Chronique du pot au feu, comprenant tout ce qui peut intéresser les bonnes ménagères; un choix des anecdotes les plus spirituelles, des recherches statistiques les plus curieuses, des bons mots les plus fins, choisis avec discernement dans tous les journaux; des recettes et des procédés de toute nature: des poésies des articles de science usuelle, de la bibliographie, de la musique.

En un mot, tout ce qui peut intéresser et être utile aux personnes désireuses de trouver à la fois dans une publication: profit intellectuel, amusement et délassement.

Un système de PRIMES, habilement organisé, compense presque le prix de l'abonnement.

On le voit, la Vie Domestique, si différente de ces publications frivoles, souvent peu morales et d'un goût douteux, qui s'introduisent on ne sait comment dans les familles, doit se trouver entre toutes les mains. On ne peut y puiser que des conseils utiles et de fortifiants enseignements, en même temps que d'agréables récréations.

La Société d'Encouragement au Bien, en récompensant une œuvre semblable, rend un réel service aux personnes amies des bonnes lectures.

Crédit foncier de France.

Emission à 485 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

CHRONIQUES DU LANGUEDOC

Revue du Midi, historique, archéologique, littéraire et bibliographique.

Sommaire du N° 56 (3 Juillet 1876.)

Le déclin du titre de chevalier au commencement du XVII^e siècle. Usurpation de la noblesse par les trésoriers de France et de Montpellier. Document inédit avec annotations. — Voyage et réception à Toulouse d'une députation des états de Languedoc en 1649, mémoire publié pour la première fois et annoté par M. le professeur Thénard : sacrilèges et crimes du régiment de Languedoc : fêtes offertes aux commissaires à Carcassonne, Castelnaudary et Béziers. — Armorial des anciens chapitres, couvents, abbayes et confréries religieuses en 1696 (circonscription actuelle de l'Hérault), communication de M. L. de la Roque. — Les collectionneurs Languedociens. Le cabinet de Pierre Borel, de Castres, communication de M. Charles Barry (suite et fin). Visite des ornements, reliques et monuments de l'église de St-Nazaire de Béziers en 1633 par l'évêque de Bonzy (suite).

Pièces fugitives. — Jugement sur la noblesse de Languedoc, généralité de Toulouse, par M. de Bezons, intendant de la province (XVII^e siècle). Noms des familles dont les articles sont compris dans cette livraison : Loupiac, Madron, Maillard, Marescot, Marion, Maritons Marquier, Martin, Masqueron, Mauleon, Mauriel, Mansencal, Melet, Merviel, Miglos, Montfaucon, Monstron, Montasset.

On s'abonne par l'envoi d'un mandat sur la poste à MM. RICARD Frères, 5, Place Petit-Scol, à Montpellier.

La huitième série de Quatre-vingt-Treize, illustré, en vente aujourd'hui, est une des plus brillantes et des plus charmantes de cette belle publication.

Cette série contient le chapitre exquis, le Massacre de St-Barthélemy; et Bayard,

le peintre des petits enfants, a illustré la ravissante idylle de neuf vignettes grandes et petites, parmi lesquelles il faut citer et admirer le « Réveil des enfants, » la « Soupe, » Georgette, courant le long de l'échelle, le « Cloporte, » le dépêchement de Saint-Barthélemy, le « Chariot renversé, » etc., etc.

La huitième série contient de plus : un dessin magistral de Lançon, l'Imanus descendant du haut de la plate-forme son horrible ultimatum; une très-belle vue de la Tourgue, en 93, par Riou; le lierre de la bibliothèque, par Scott; le meurtre de Marat et l'exécution de Charlotte Corday, par Maillard, etc.

Chez Jirma, libraire, à Cahors.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine à Saint-Jean.

Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.

Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies.

Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.

Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, fièvres.

Dominique. Souverain contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.

Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille.

Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardeche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

SANTÉ A TOUS rendue médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents aigreurs, acidités, pituites, snusées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme,

me, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcestrat, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 19,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 19,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416. M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 42 kil. 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors: Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 45 fr. id. pour les Départements. fr.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux d'eaux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaie, porte-feuille, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BOBBER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉBAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Éditeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

MARCOLS (Ardeche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminentement tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle; reconstruit les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Dépôt : Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Paris, 10, boulevard des Capucines.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Etablie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18 Anciennement Compagnie Royale Fonds de garantie : 430 millions Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE Participation dans les bénéfices de la Compagnie. Augmentation du revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 33,009,563 fr. Arrérages payés aux Rentiers... 135,371,454 fr. Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

LE BIEN PUBLIC

DE PARIS Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIUX Informations rapides et précises Expédié par les trains-poste au soir PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr. Un Numéro : 45 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

AULUS (ARDEGE)

EAU MINÉRALE. DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73. Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875. Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation. Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 34 fr.; de 25 bouteilles, 18 fr. 50. Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'eaux.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM